



"Espace Fernand Sastre" - 14, rue du Leinster - BP 4205
44242 La Chapelle sur Erdre cedex • Télécopie : 02.40.72.06.24
Direction • ☎ 02.28.01.21.01 • Mail : direction@foot44.fff.fr

Annexe N° 53
Indice N° 1
Date : 17.04.03
Page 1/32

Rapport Moral 2005 - 2006

Assemblée Générale du 30 Septembre 2006

La Chapelle sur Erdre



Chiffres arrêtés au 30 Juin 2006

Mot du Secrétaire Général, Georges Jouy

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

De ce rapport, j'ai retenu deux points importants sur lesquels je souhaiterais vous entretenir : les effectifs et les dossiers disciplinaires.

A la lecture des différents indicateurs joints à ce rapport moral, nous pouvons constater une stabilité des effectifs dans les catégories seniors et vétérans, 14 777 licenciés en saison 2005–2006 comparés à 14 739 pour la saison 2004–2005.

Mais en faisant la même analyse pour les catégories jeunes, c'est-à-dire les 13 ans, 15 ans et les 18 ans, nous constatons une baisse significative des effectifs. Il y avait 10 897 licenciés cette dernière saison, alors qu'il y en avait 11 215 pour la saison 2004–2005. Cette baisse est le fait de la diminution des licenciés dans les catégories 15 et 13 ans où la baisse des effectifs est d'un peu plus de 5 %.

Nous pouvons faire le même constat, dans les catégories des très jeunes, benjamins, poussins et débutants. Il y a une baisse d'à peine 3% dans les poussins et benjamins, mais la baisse est de près de 7 % dans la catégorie des débutants.

La baisse des effectifs dans les catégories jeunes et très jeunes est toujours préoccupante, car il est toujours difficile de savoir précisément si ces baisses sont le fait de la démographie ou si c'est un désintéressement de notre sport favori par les plus jeunes. Nous devons pousser plus à fond cette étude pour avoir la vérité sur ces données, qui constituent l'avenir de notre football amateur.

Mais il y a des catégories où le phénomène n'est pas le même, en particulier dans le foot féminin où les effectifs sont croissants de plus de 2% au total mais de plus de 23 % chez les débutantes et de 10 % parmi les benjamines. L'accroissement du nombre de licenciées dans le foot féminin est le résultat des actions menées à travers le rassemblement de Saint-Brévin et des différentes actions mises en place pour promouvoir ce sport au féminin.

Dans le foot diversifié, regroupant le foot entreprise, le foot loisir et le futsal, il y a une légère progression de 2% du fait de l'augmentation des licenciés en foot loisirs d'un peu plus de 5%, alors que le foot entreprise connaît une très légère régression de ses effectifs de 1%.

Il y a une catégorie qui a énormément progressé la saison dernière, ce sont les arbitres qui sont passés de 469 à 490, soit une progression de 4,48%, bravo à tous ceux qui œuvrent pour le développement du corps arbitral et qui assurent la promotion et la formation de la grande famille indispensable à notre football.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon des effectifs, sans parler d'une catégorie très importante dans la gestion du football dans l'ensemble du District, sans qu'aucune rencontre ne pourrait se dérouler, c'est la catégorie des licenciés dirigeants et dirigeantes. Vous étiez 5 706 dirigeants licenciés, cette dernière saison, ce qui représente un peu plus de 11% du total des licenciés du District 44 qui comptait 50 448 pour la saison 2005-2006. Ce chiffre de 5 700 dirigeants peut paraître important, mais il ne représente qu'un dirigeant pour 9 joueurs, ce qui est nettement insuffisant pour encadrer correctement tout au long de la saison toutes les équipes, quelque soit leur niveau ou leur catégorie. A travers ce chiffre nous ne pouvons que constater la crise du bénévolat que vous rencontrez dans vos clubs. C'est pour cette raison que l'un des axes prioritaires de la politique du District pour les saisons futures est la formation et l'information, pour vous aider à recruter et former vos dirigeants. C'est dans ce but que la nouvelle salle du District a été réalisée.

Après l'analyse des effectifs, il y a un point qu'il faut impérativement regarder de près, et je vous engage tous à lire attentivement le compte rendu de cette commission car il concerne les dossiers disciplinaires. Au travers de cette lecture vous constaterez que notre football départemental est malade de la violence.

En effet il y a eu la saison dernière 6 539 dossiers de traités, avec il est vrai, 86% de ces dossiers qui ne l'ont été que pour une inscription au fichier, suite à des cartons jaunes reçus en match. Ce qui est beaucoup plus inquiétant ce sont les 14% restant, les dossiers lourds faisant suite à des incidents graves pendant les rencontres. La commission de discipline a dépêché 22 instructions soit 7 de plus que la saison précédente et a demandé 54 demandes de rapports circonstanciés.

Ces instructions et rapports ont entraîné des sanctions lourdes comme la mise hors compétitions pour manquements répétés à l'éthique sportive et à des suspensions très lourdes pour les joueurs coupables.

Nous l'avons déjà dit à notre dernière Assemblée Générale, les dirigeants du District de Loire Atlantique, continueront de lutter contre cette violence avec toute la fermeté et la rigueur que lui donnent les règlements disciplinaires, sachant que la Fédération a renforcé le code disciplinaire qui sera en application dès la saison prochaine.

C'est à nous tous, dirigeants du District 44, mais également à vous dirigeants, joueurs, spectateurs, d'enrayer cette violence en respectant avec un grand R, les adversaires, les arbitres, les dirigeants et d'une façon générale tous les participants à nos rencontres du week-end. Sans le respect de tous vis-à-vis de tous, il ne pourra y avoir d'amélioration dans le déroulement des rencontres, ce qui à terme entraînera une désaffection de notre sport favori.

Merci de continuer à œuvrer dans ce sens et à travailler pour que votre sport favori reste avant tout une détente et un loisir où la convivialité doit rester la règle d'or.

1. Processus Management

Pilote de Processus : Jean-Luc MARSOLLIER

Depuis la précédente mandature, le District 44 s'est inscrit dans une démarche de "**Qualité**" dans un but de clarification et de transparence, d'efficacité surtout.

Nous voulons toujours nous en prévaloir, mais le Comité de Management a décidé (réunion du 12 mai 2006) de mettre un terme à sa collaboration avec l'AFAQ (organisme certificateur) afin de ne pas obérer l'avenir du District par une nouvelle certification du système de Management qui aurait entraîné un surcoût financier préjudiciable à un nécessaire retour des activités de terrain.

Loin de nous l'idée de remettre en cause la certification (ISO 9001 version 2000) obtenue en 2002 et de ne plus nous appuyer sur cette "**jambe de force**" que la qualité nous a donné dans notre mission quotidienne et réactive de "**service aux clubs**", que ce soit de la part de nos permanents ou de nos quelque 200 bénévoles, dont je salue au passage les compétences, la disponibilité et le dévouement sans faille. Notre souci premier est de ne pas pénaliser le volet sportif de notre activité qui constitue le cœur de notre action, notre raison d'être.

Toute notre politique continuera donc de reposer sur un Système de Management qui a largement fait ses preuves. Il reste l'outil majeur au service des élus et des bénévoles des diverses commissions et cellules.

Rigueur, audace, pédagogie, transparence : ce sont là quatre idées fortes autour desquelles nous nous engageons à mener notre **plan d'actions**. Toute l'équipe qui m'entoure travaille avec conviction afin de trouver des solutions aux problèmes d'aujourd'hui, pour **défendre le bénévolat, l'éthique associative et les clubs, cellule fondamentale de notre football départemental**.

Sécuriser les rencontres, améliorer la pertinence et l'écoute des clubs, pérenniser les savoirs et savoir-faire, mettre en place une gestion participative des ressources humaines : c'était notre postulat. Il reste d'actualité. Pour la nouvelle saison 2006-2007, notre politique sera affinée autour des axes prioritaires suivants :

- **Le développement du football d'animation**
- **Le développement du football féminin et de la féminisation du football**
- **La reconnaissance et l'accompagnement des arbitres de club**
- **L'information et la formation (avec la construction achevée d'une salle dédiée)**
- **La formation interne**

Il a été justement préconisé que ce plan d'actions soit particulièrement ciblé de manière à permettre aux membres du Comité de Management d'en apprécier les échéances et un résultat quantifiable, en liaison avec les différentes commissions.

L'objectif final de tous les acteurs de ce processus Management demeure la pérennisation de l'organisation, l'amélioration permanente des savoir-faire et ce pour répondre au mieux aux attentes et à la satisfaction des clubs.

1.1. Le Management Qualité

Répartition des effectifs

INDICATEUR N° 1

Indice 3
Date 30/06/2006

Catégories		1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2004-2006	
										Ecart	%
Joueurs libres	Vétérans	3205	3294	3309	3503	3571	3709	3823	3854	31	0,81%
	Seniors	11474	11504	11520	11555	10846	10990	10954	10885	-69	-0,63%
	18ans	2837	2751	2687	2677	3871	3850	3685	3758	73	1,98%
	15ans	3410	3392	3429	3355	3507	3522	3471	3291	-180	-5,19%
	13ans	4142	4040	4152	4099	4207	4077	4059	3848	-211	-5,20%
	Benjamins	4814	5055	5060	4764	4812	4812	4746	4613	-133	-2,80%
	Poussins	4945	4866	4853	4609	4660	4817	5099	4965	-134	-2,63%
	Débutants	3942	3748	3586	3464	4206	4166	4676	4353	-323	-6,91%
	Techniques	118	120	140	144	233	275	239	396	157	65,69%
	Total	38887	38770	38736	38170	39913	40218	40752	39963	-789	-1,94%
Foot diversifié	Futsal	0	0	0	0	49	110	67	68	1	1,49%
	Foot entreprise	1450	1391	1309	1419	1399	1539	1557	1542	-15	-0,96%
	Foot loisirs	1475	1433	1505	1614	1709	1654	1557	1645	88	5,65%
	Total	2925	2824	2814	3033	3157	3303	3181	3255	74	2,33%
Féminines	Adultes	206	226	293	351	385	364	388	396	8	2,06%
	16/13ans	141	177	189	212	234	267	293	271	-22	-7,51%
	Benjamines	74	54	81	97	105	120	103	114	11	10,68%
	poussines	74	91	90	81	111	112	140	143	3	2,14%
	Débutantes	55	38	55	66	101	96	89	110	21	23,60%
	Total	550	586	708	807	936	959	1013	1034	21	2,07%
Dirigeants	Dirigeants	5506	5604	5478	5582	5674	5387	5363	5379	16	0,30%
	Dirigeantes						307	305	327	22	7,21%
	Total	5506	5604	5478	5582	5674	5694	5668	5706	38	0,67%
Arbitres (voir 1bis)		456	439	458	431	426	455	469	490	21	4,48%
TOTAL		48324	48223	48194	48023	50106	50629	51083	50448	-635	-1,24%

Répartition des clubs District

INDICATEUR N° 2

Indice 4
Date 30/06/2006

Saisons		1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2004-2006	
										écart	%
Libres		263	257	255	253	260	264	251	244	-7	-2,79%
Foot diversifié	Futsal					11	6	1	1	0	0,00%
	Foot Entrep	48	47	44	48	53	56	59	55	-4	-6,78%
	Foot loisir	33	36	35	40	42	46	41	33	-8	-19,51%
Féminin		0	0	0	0	1	1	1	0	-1	-100,00%
TOTAL		344	340	334	341	367	373	353	333	-40	-11,33%
Groupements							11	13	20	7	53,85%

Assemblées Consultatives 2006

Dates	Lieu	Nbre Clubs	Nbre Collectivités	Nbre personnes présentes
04/02/2006	Saint Nazaire	34	14	67
11/02/2006	Saint Julien de Vouvantes	20	19	61
18/02/2006	Notre Dame des Landes	30	17	62
25/02/2006	Monnières	26	22	60
Total		110	72	250
% clubs présents (total 227)		48,46%		

1.2. Cellule Interne des Finances

Trésorier : Thierry Guérin

La commission s'est réunie une seule fois au cours de la saison 2005/2006 pour valider les comptes établis au 30 juin 2005 et les comptes prévisionnels 2005/2006 établis dans le cadre d'un cadrage budgétaire 2006/2008.

Au cours de la saison précédente, la commission s'était réunie à deux reprises. L'évolution du nombre de réunion s'explique par le fait que la commission est désormais composée des membres du bureau du district compte tenu de l'intégration de personnes ressources au sein des élus.

Désormais, des points sur la situation économique et financière sont communiqués en cours de saison au Comité de Management et au Conseil de District à travers les différents supports composant le tableau de bord. De même, une information régulière a été transmise aux organes de direction sur l'avancement du dossier de l'extension du district (appels d'offres et financement).

La cellule sponsoring a été mise en veille au cours de la saison dans la mesure où les membres élus en charge des partenariats ont privilégié le renforcement des partenariats existants qu'ils soient institutionnels ou économiques afin de renforcer leur visibilité sur les organisations événementielles tel que le Fémi Plage. Notons qu'un nouveau partenaire nous a rejoints au cours de la saison : la société Défi Sport Management à travers la remise de stages au cours des rassemblements de fin de saison du football d'animation.

A l'avenir, nous pourrions développer nos compétences sur des modules de formation à destination des clubs sur la fiscalité des associations, la fiscalité des bénévoles et les réductions d'impôt, la rémunération des éducateurs, des sportifs, des dirigeants, les emplois aidés, les Urssaf et les associations sportives. La construction de la salle de formation devrait être un formidable outil de travail nous permettant d'atteindre ce but avec le concours de la commission « Communication Ecoute Formation » et avec nos partenaires institutionnels.

2. Processus Ecoute & Communication

Pilote de processus : Michel Valin

Ce processus a pour objectif principal la satisfaction des clubs en termes de communication, d'écoute et de formations.

2.1. Communication :

La communication se doit de répondre aux interrogations de chacun ; elle s'exprime à travers :

1. le site Internet qui permet d'informer en temps réel les clubs sur tous les sujets les concernant et constitue une base de données et de ressources pour la gestion des clubs,
2. une documentation remise en début de saison, précisant les modalités de fonctionnement de nos compétitions officielles,
3. une enquête clubs où chacun peut s'exprimer :

2.2. Écoute :

L'écoute des clubs est une mission essentielle de la démarche Qualité, elle permet un dialogue permanent entre les différents acteurs du football à travers les assemblées consultatives, l'accueil physique ou téléphonique, le numéro d'urgence. Ces échanges d'informations, d'idées, de propositions sont une source de progression dans la vie des clubs et du District.

2.3. Formation :

Elle se situe à trois niveaux : arbitres, éducateurs et dirigeants.

Si les formations des éducateurs et des arbitres peuvent être jugées satisfaisantes bien que le nombre d'arbitres reçus à l'examen soit toujours insuffisant, la formation des dirigeants est notoirement déficiente au regard des problèmes et des dysfonctionnements rencontrés dus le plus souvent à une méconnaissance des statuts et règlements.

3. Processus Réalisation des compétitions et animations

Pilotes de processus : Georges Jouy et Félix Tronson

Ce processus est important pour l'organisation de toutes les rencontres chaque week-end, que ce soit en football de compétition ou en football d'animation, pour les seniors ou pour les jeunes, sans oublier le football féminin et le football diversifié.

Tout ceci demande une excellente organisation et une grande coordination entre toutes les commissions qui gèrent ces différentes catégories et qui mettent au point le calendrier de toutes ces rencontres. Il ne faut pas oublier les différentes commissions liés à l'arbitrage qui oeuvrent beaucoup pour que le maximum de matchs ait un arbitre chaque week-end.

Le rôle des responsables de ce processus est donc d'améliorer la coordination entre les différentes commissions et de faciliter la tâche des présidents de commissions, en les aidant à améliorer le fonctionnement de celles-ci.

◆ Championnat Seniors

Répartition des équipes seniors												INDICATEUR N° 3 Indice 4 Date 30/06/2006		
catégories		96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	2004-06		
												écart	%	
Clubs libres	NATIONALE	1ère Division	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0,00%
		CFA	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	0	0,00%
		CFA2	5	3	1	1	1	1	1	1	1	2	1	100,00%
		total	7	5	4	3	3	3	3	3	3	4	1	33,33%
	LIGUE	DH	6	5	6	7	7	7	7	6	5	5	0	0,00%
		DRS	8	12	12	9	8	8	9	10	8	6	-2	-20,00%
		DRH	13	9	11	13	15	15	15	15	16	17	1	6,67%
		PH	29	27	27	28	25	26	24	24	25	26	1	4,17%
		total	56	53	56	57	55	56	55	55	54	54	0	0,00%
	DISTRICT	DSD	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	0	0,00%
		1D	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	0	0,00%
		P1D	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	0	0,00%
		2D	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	0	0,00%
		P2D	144	143	144	144	144	144	144	144	144	144	0	0,00%
		3D	146	174	169	177	160	153	139	132	131	124	-7	-5,30%
		total	566	593	589	597	580	573	559	552	551	544	-7	-1,27%
	TOTAL		629	651	649	657	638	632	617	610	608	602	-6	-0,98%
	Foot entreprise	Nationale	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
		Régionale	13	12	13	14	12	12	11	11	12	9	-3	-27,27%
		Départementale	56	56	53	53	51	55	53	61	64	61	-3	-4,92%
		TOTAL	69	68	66	67	63	68	64	72	73	70	-3	-4,17%
Foot loisirs				70	66	69	72	76	77	76	73	-3	-3,90%	
Féminines	Nationale	0	1	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0,00%	
	Régionale	3	4	3	4	3	3	4	3	3	4	1	33,33%	
	Départementale	6	7	9	12	12	17	18	18	16	16	0	0,00%	
	Total	9	12	13	16	16	21	23	22	20	21	1	4,55%	
TOTAL		707	731	798	806	786	793	780	781	777	766	-11	-1,41%	

◆ Championnat Jeunes

Répartition des équipes jeunes												INDICATEUR N° 4 Indice 4 Date 30/06/06	
Saisons		96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	2004-2006	
												écart	%
NATIONALE	17/18 ans	1	1	2	2	2	2	1	1	1	1	0	0,00%
	16 ans							1	1	1	1	0	0,00%
	15 ans	4	4	4	4	3	3						
	14 ans							3	3	3	3	0	0,00%
Total		5	5	6	6	5	5	5	5	5	5	0	0,00%
LIGUE	17/18 ans	10	11	10	11	10	10	13	12	12	12	0	0,00%
	15 ans	9	10	10	9	10	10	13	11	11	12	1	7,69%
	13 ans	9	9	11	11	11	10	12	12	13	14	1	8,33%
	Total	28	30	31	31	31	30	38	35	36	38	2	5,26%
DISTRICT	17/18 ans	156	155	140	133	127	133	155	142	143	153	10	6,45%
	15 ans	221	197	199	199	219	192	188	188	192	179	-13	-6,91%
	13 ans	268	254	261	249	221	251	248	240	240	230	-10	-4,03%
	Total	645	606	600	581	567	576	591	570	575	562	-13	-2,20%
TOTAL		678	641	637	618	603	611	634	610	616	605	-11	-1,74%
Féminines 16 ans		5	4	6	7	8	11	9	9	14	11	-3	-33,33%
TOTAL		683	645	643	625	611	622	643	619	630	616	-14	-2,18%

Groupement & Ententes

Entente		96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	2004-2006	
												écart	%
Entente	18 ans	40	37	33	37	34	38	34	28	23	21	-2	-7,14%
	15 ans	35	45	46	49	53	56	58	40	39	35	-4	-10,00%
	13 ans	32	40	42	44	50	49	62	35	41	31	-10	-28,57%
	Total	107	122	121	130	137	143	154	103	103	87	-16	-15,53%
Groupement	18 ans	0	0	0	0	0	0	0	10	15	22	7	70,00%
	15 ans	0	0	0	0	0	0	0	15	21	26	5	33,33%
	13 ans	0	0	0	0	0	0	0	22	24	35	11	50,00%
	Total	0	0	0	0	0	0	0	47	60	83	23	48,94%
Total		107	122	121	130	137	143	154	150	163	170	7	4,67%
Evolution Groupement		0	0	0	0	0	0	0	11	13	17	4	36,36%

◆ Coupes et Challenges

Participation aux différentes coupes et challenges		INDICATEUR N°3bis Indice 1 30/06/2006										
		97 - 98	98 - 99	99 - 00	00 - 01	01 - 02	02 - 03	03 - 04	04 - 05	05 - 06	sur les 2 dernières saisons	
												écart
NAT.	Coupe de France	137	142	141	148	116	119	120	140	136	-4	-2,9%
LIGUE	Coupe de l'Atlantique	239	238	215	221	220	220	217	209	205	-4	-1,9%
DISTRICT	Coupe de District "Raymond Bouvier"	513	504	509	514	513	499	505	506	505	-1	-0,2%
	Challenge José Arribas	51	54	54	53	56	54	55	52	52	0	0,0%
	Challenge souvenir "René Ruaud"			350	361	357	344	349	350	349	-1	-0,3%

4. Processus Mesures, analyses & améliorations

Cellule Qualité

Responsable Management Qualité : Georges LE GLEDIC

Afin de ne pas avoir une charge financière supplémentaire, le Comité de Management, lors de sa réunion du 12 mai 2006, a décidé de mettre un terme à sa collaboration avec l'A F A Q pour la certification ISO 9001 v. 2000.

Cette certification, obtenue en 2002, nous a permis de mettre en place notre système management et de surveiller son fonctionnement ; le renouvellement de la certification suite à l'audit de suivi du mois d'octobre 2005 en est la preuve.

Cette décision n'entraînera pas de modification de notre approche management et nous poursuivrons la démarche par un travail plus important de tous dans une logique d'amélioration permanente pour le service aux clubs.

Cellule Auditeurs

Il faut souligner le travail de la cellule auditeurs (bénévoles) qui ont programmé 9 audits (en cours de réalisation) pour le premier semestre qui nous permettrons de mettre en place des actions importantes pour le bon fonctionnement des services et des commissions.

Suivi du système management

Le suivi du tableau de bord et du plan d'actions annuel, découlant des objectifs définis par la politique de la mandature nous apporte une image fidèle de notre action qui doit toujours être en perpétuelle évolution.

Il reste beaucoup de travail pour la maîtrise du système de management qui doit être l'outil majeur des élus et bénévoles des commissions et cellules qui ont un rôle important pour la pérennité du fonctionnement.

L'action des clubs est pour nous extrêmement importante tant par la participation aux assemblées consultatives que par le retour de l'enquête, pour avoir des informations primordiales pour une meilleure satisfaction de nos adhérents que sont les clubs

Cette satisfaction doit toujours être le leitmotiv de notre action dans le respect des règlements votés par l'assemblée générale des clubs.

5. Les commissions

5.1. Commission Sportive

Président : Félix Tronson

INDICATEURS CDS

INDICATEUR N° 15

Indice 3

Date 06/05/2006

Saisons	Réserves recevables				Réserves non recevables					réserves requiées par courrier	réserves non confirmées	total réserves confirmées	évocation	Réclamations				forfait équipe sup art.31	fraudes sur feuille de match	Forfaits		nbre dossiers	
	Qualification	Participation	Terrain	Technique	Qualification	Participation	Terrain	Technique	Total					Qualification	Participation	Total	Total non recevables			généraux	partiels		
2002-2003	7	43	0	2	2	16	0	3	21	0	161	73	0	0	0	0	0	0	4	27	202	143	
2003-2004	11	31	0	3	5	14	0	3	22	2	158	67	2	1	4	5	2	0	1	22	254	141	
2004-2005	9	52	0	3	3	10	0	4	17	4	142	81	3	1	2	3	2	4	3	25	276	144	
2005-2006	10	41	2	0	5	10	0	1	16	6	155	69	6	1	8	9	0	12	2	48	314	153	
2004-2006	écart	1	-11	2	-3	2	0	0	-3	-1	2	13	-12	3	0	6	6	-2	8	-1	23	38	9
	%	11%	-21%		-100%	67%	0%		-75%	-6%	50%	9%	-15%	100%	0%	300%	200%	-100%	200%	-33%	92%	14%	6%

En quatre saisons, le District a perdu quinze équipes, soit près de 3 % puisqu'il y avait 559 équipes pour la saison 2002-2003 et 544 cette dernière saison.

La saison 2005-2006 a révélé une inflation importante de forfaits généraux (48) et de forfaits partiels (314) comparés à 25 et 276 pour la saison 2004-2005.

14 équipes de 3^{ème} division sont interdites d'accèsion parce que leurs équipes supérieures sont en Promotion de 2^{ème} depuis plusieurs saisons et ne parviennent pas à monter à l'échelon supérieur.

Ces éléments sont des motifs d'inquiétude qu'il conviendrait d'analyser plus à fond pour connaître avec précision ce qui entraîne ces phénomènes afin de pouvoir y apporter des solutions, si celles-ci existent.

Art. 39 Bis - Répartition des pénalités et retraits de points

Saison	total équipes	Pénalités									Points directs au classement											Total points directs	Total points retirés			
		0	1 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	26 à 30	31 à 35	36 à 40	+ de 41	Total points	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			11	Total points directs	
				1pt au clt	2pts au clt	3pts au clt	4pts au clt	5pts au clt	6pts au clt	7pts au clt		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%			%		%
		%	%	%	%	%	%	%	%	%		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%			%		%
2003 2004	552	352	180	6	0	0	0	0	0	1	13	2	7	0	2	1	0	1	1	0	0	0	44	57		
		64%	33%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%		0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%			0%	
2004 2005	551	332	201	8	5	0	0	0	0	0	18	3	4	0	2	1	0	0	0	0	0	0	24	42		
		60%	36%	1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%		1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%			0%	
2005 2006	544	341	192	4	0	0	0	0	0	0	4	3	5	1	2	0	2	0	2	0	2	0	72	76		
		63%	35%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%		1%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%			0%	
Ecart sur 2 saisons		9	-9	-4	-5	0	0	0	0	0	-14	0	1	1	0	-1	2	0	2	0	2	0	48	34		
		3%	-4%	-50%	-100%						-78%	0%	25%		0%	-100%							200%	81%		

Art. 39 bis - Répartition des points retirés par division et nombre d'équipes

Saisons	Nbre équipes / Nbre points	DSD	1D	P1D	2D	P2D	3D	TOTAL
2003 - 2004	Equipes	2	5	1	4	2	2	16
	Points	2	13	12	10	16	4	57
2004 - 2005	Equipes	4	0	5	9	4	0	22
	Points	7	0	7	16	12	0	42
2005 - 2006	Equipes	3	3	3	5	3	1	18
	Points	9	14	18	19	15	1	76
Ecart sur 2 saisons	Equipes	-1	3	-2	-4	-1	1	-4
	Points	2	14	11	3	3	1	34

Art. 39 bis - Répartition des pénalités par divisions

Saisons		03/04		04/05		05/06		Ecart sur 2 saisons	
DSD	P	77	10%	114	13%	62	9%	-52	-46%
	Pp	2	15%	6	33%	1	25%	-5	-83%
	Pd	0	0%	1	4%	8	11%	7	700%
	Tp	2	4%	7	17%	9	12%	2	29%
1D	P	138	18%	126	14%	164	23%	38	30%
	Pp	2	15%	0	0%	1	25%	1	
	Pd	11	25%	0	0%	13	18%	13	
	Tp	13	23%	0	0%	14	18%	14	
P1D	P	239	30%	224	25%	208	29%	-16	-7%
	Pp	8	62%	6	33%	1	25%	-5	-83%
	Pd	4	9%	1	4%	17	24%	16	1600%
	Tp	12	21%	7	17%	18	24%	11	157%
2D	P	207	26%	303	34%	215	30%	-88	-29%
	Pp	0	0%	6	33%	1	25%	-5	-83%
	Pd	10	23%	10	42%	18	25%	8	80%
	Tp	10	18%	16	38%	19	25%	3	19%
P2D	P	101	13%	106	12%	51	7%	-55	-52%
	Pp	1	8%	0	0%	0	0%	0	
	Pd	15	34%	12	50%	15	21%	3	25%
	Tp	16	28%	12	29%	15	20%	3	25%
3D	P	26	3%	24	3%	18	3%	-6	-25%
	Pp	0	0%	0	0%	0	0%	0	
	Pd	4	9%	0	0%	1	1%	1	
	Tp	4	7%	0	0%	1	1%	1	
TOTAL	P	788		897		718		-179	-20%
	Pp	13		18		4		-14	-78%
	Pd	44		24		72		48	200%
	Tp	57		42		76		34	81%

Tableau d'Honneur

Mentions spéciales

USSA VERTOUC :

Meilleur représentant en Coupe de France – 7^{ème} tour -
Equipe 1 barragiste
Equipe 2 accède à la DRH

ORVAULT SPORTS :

½ finaliste et meilleur représentant en Coupe de l'Atlantique
Vainqueur du Challenge José Arribas

ETOILE DE CLISSON :

Vainqueur de la Coupe du District Raymond Bouvier
Equipe 1 accède à la Promotion d'Honneur

ST-NAZAIRE FC :

Equipe 1 accède à la Division d'Honneur

ASV MONNIERES LE PALLET :

Equipe 2 vainqueur du Challenge du District souvenir René Ruaud

Championnats seniors

US LA BAULE :	4 accessions sur 5 équipes engagées
ST-MARS LA JAILLE :	3 accessions sur 3 équipes engagées
FC RETZ :	3 accessions sur 4 équipes engagées
JOUE SUR ERDRE :	2 accessions sur 2 équipes engagées
US MALVILLE :	2 accessions sur 2 équipes engagées
NANTES ST-YVES :	2 accessions sur 2 équipes engagées
USSJ PETIT MARS :	2 accessions sur 2 équipes engagées
US SAVENAY :	2 accessions sur 2 équipes engagées
ST-AIGNAN ALC :	2 accessions sur 2 équipes engagées
AF LA CHAPELLE HEULIN :	2 accessions sur 3 équipes engagées
FC SUD VILAINE :	2 accessions sur 3 équipes engagées
US LE PELLERIN :	2 accessions sur 3 équipes engagées
H.ST-JULIEN DE CONCELLES :	2 accessions sur 3 équipes engagées
ST-SEBASTIEN PROFONDINE :	2 accessions sur 3 équipes engagées
US VARADES ROUXIERE :	2 accessions sur 2 équipes engagées
US VAY :	2 accessions sur 3 équipes engagées
ST-HERBLAIN OC :	2 accessions sur 3 équipes engagées
LA CHAPELLE DES MARAIS :	2 accessions sur 4 équipes engagées
VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT	2 accessions sur 4 équipes engagées
LA ST-ANDRE DES EAUX :	2 accessions sur 4 équipes engagées

Bravo pour leur accession en Ligue à :

L'AL CHATEAUBRIANT : DRH

NANTES MELLINET – BATZ SUR MER – USJA CARQUEFOU 3 : PH

Bravo également à toutes les équipes qui ont décroché une accession dans les divisions de District ainsi qu'aux équipes finalistes des coupes et challenges : ELAN DES SORINIERES – L'ES BLAIN et AS FEGREAC.

5.2. Commission de Discipline

Président : Alain Maudhuit

CDD : Suivi des dossiers Discipline															INDICATEUR N° 14 Indice 3 Date 20/07/2006		
Saisons	Nbre dossiers	Exc Temp	suspension nombre de matchs								Hors compét.	suspension à temps			Convocation	Instructions	
			1	2	3	4	5	6	7	8		6 mois à 1 an	2 à 5 ans	+ de 5 ans			
2002/2003	6085	5453	505	198	152	38	4	0	0	1		7	2	0	30	7	
2003/2004 au 29/04/04	5803	5194	482	172	122	45	15	10	2	1		11	6	1	33	19	
2004/2005	6305	5337	454	223	157	52	15	0	0	0	4	2	2		46	16	
2005/2006	6539	5629	444	193	139	36	20	1			1	14	3	2	35	22	
sur les 2 dernières saisons	écart	234	292	-10	-30	-18	-16	5	1	0	0	-3	12	1	2	-11	6
	%	3,7%	5,5%	-2,2%	-13,5%	-11,5%	-30,8%	33,3%				-75,0%	600,0%	50,0%		-23,9%	37,5%

Le bilan d'activités 2005/2006 de la Commission de Discipline s'établit à la date du 13 juin 2006 à 6539 dossiers traités ce qui correspond à une augmentation de 234 dossiers par rapport à la saison dernière, sachant que 86 % de l'ensemble des dossiers concernent des inscriptions au fichier
Quelques statistiques significatives :

Le nombre de dossiers de discipline en augmentation cette saison ne peut en aucun cas satisfaire les responsables du District ; l'analyse des dossiers les plus préoccupants présente les mêmes causes à savoir : propos injurieux voire bousculades à arbitre, injures et propos grossiers et racistes envers adversaires qui produisent les mêmes effets : échange de coups voire bagarre générale avec le plus souvent arrêt du match par l'arbitre.

Cette saison, la Commission a convoqué les clubs (dirigeants et joueurs) et les arbitres à 34 reprises mais les rapports demandés, les auditions des acteurs incriminés de chaque club afin d'assurer un débat contradictoire n'ont apporté le plus souvent aucun élément nouveau au dossier ; dans ce cas, seuls la feuille de match, document officiel, et le rapport de l'arbitre, permettent à la commission de prendre les justes sanctions conformément aux barèmes définis dans les règlements généraux de la FFF.

Pour faire la lumière sur des incidents concernant des comportements peu sportifs et irrespectueux de dirigeants ou d'éducateurs présents sur le banc de touche, la commission a diligenté 54 demandes de rapport pour pouvoir prendre en toute connaissance de cause la décision qui s'impose ! La lecture des rapports est édifiante : il ne s'est jamais rien passé, problème d'incompréhension avec l'arbitrage.

Pour apporter la lumière sur des incidents beaucoup plus graves mettant en jeu l'intégrité physique des arbitres et quelquefois des joueurs, la commission diligente une instruction auprès de l'instructeur du District : à ce jour, 22 (+ 7) instructions ont été réalisées aboutissant à des sanctions exemplaires **comme la mise hors compétitions pour manquements souvent répétés à l'éthique sportive et à des suspensions de plusieurs années aux joueurs coupables.**

Les dossiers (170, soit + 64) concernant les catégories jeunes 15 et plus particulièrement 18 ans ont le plus souvent pour cause la banalisation des injures à connotation racistes, des propos blessants à arbitre qui sont inacceptables et intolérables ; ne confondons pas la rue et l'aire de jeu ! . Il appartient aux dirigeants et éducateurs des clubs de prendre leurs responsabilités et d'éliminer sans arrière pensée les fauteurs de troubles. Ces comportements de jeunes (« j'ai disjoncté » nous disent ils) doivent être condamnés même à l'entraînement ; aux éducateurs de prendre les sanctions qui s'imposent.

De plus il se confirme que 75% des incidents interviennent dans les 10 dernières minutes, quelquefois à la 89^{ème} minute des matchs ; la fatigue, l'énervement, l'enjeu sont sans aucun doute à l'origine de ces incidents regrettables **mais ne peuvent en aucun cas servir d'excuses.**

D'une saison à l'autre, les constats sont hélas identiques :

Tout d'abord :

- des joueurs peu nombreux certes mais incontrôlables qui n'acceptent pas les règlements par méconnaissance et bêtise et ne respectent ni les arbitres ni leurs adversaires et que seules des sanctions exemplaires élimineront de nos compétitions ;
- certains dirigeants ignorant le fonctionnement des instances du football, ses statuts et ses règles, le plus souvent non titulaires d'une licence, et qui n'apportent pas la sérénité nécessaire et la compétence exigée dans leur mission. Assis sur le banc de touche, ils sont souvent les premiers braillards après l'arbitre et ses assistants
La formation des dirigeants plus particulièrement des nouveaux doit être une priorité dans les clubs surtout que cette formation dispensée gratuitement par le District est modulable et répond à l'ensemble des préoccupations des dirigeants de club.
- des spectateurs, une minorité, qui se disent supporters de leur club et de leur équipe, qui contribuent par des propos racistes, des injures blessantes à l'encontre des joueurs adverses et des arbitres au « pourrissement » d'un match : l'article 27 des règlements de la LAF rappelle les obligations du club visité et fixe les sanctions afférentes.

Que chaque Président prenne les mesures qui s'imposent à l'encontre des joueurs ou dirigeants fauteurs de troubles et le plus souvent récidivistes et qu'il n'attende pas que la Commission de Discipline prenne des sanctions disciplinaires et financières à leur encontre. L'exclusion des perturbateurs si elle coûte en nombre de licenciés peut apporter dans le club le calme et la sérénité et le conforter dans sa gestion sportive et humaine.

Ce bilan des activités de la Commission de Discipline peut paraître brutal mais il n'est que le reflet des événements qui ont jalonné une saison de compétitions ; sans doute ces difficultés rencontrées sont elles le reflet de notre société mais le sport et plus particulièrement le football ne doivent en aucun cas servir d'exutoire à une jeunesse en mal de reconnaissance ; n'oublions pas que le football est le sport populaire par excellence c'est à dire qu'il appartient « au peuple » et plus précisément aux dirigeants, aux éducateurs, aux arbitres et aux joueurs ; que chacun, dans son domaine, se mobilise contre la violence et ses excès et fasse que le football retrouve ses vertus premières de respect, de tolérance et d'amitié.

Motif des sanctions							INDICATEUR N° 14bis			
							Indice 3 Date 20/07/2006			
Année	Coups à adversaires	Propos injurieux	Menaces verbales	conduite violente	bousculade à arbitre	coups à arbitre	Acteurs concernés			
							Educateurs	Dirigeants	Jeunes	
2002/03	113	141	2	44	4	1				
2003/04	110	122	6	27	7	7	12	33	139	
2004/05	138	130	8	22	10	4	4	44	106	
2005/06	125	131	8	24	7	7	8	40	170	
2004-06	écart	-13	1	0	2	-3	3	4	-4	64
	%	-9%	1%	0%	9%	-30%	75%	100%	-9%	60%

5.3. Commission des Jeunes

Président : Yves Rouaud

La Commission a enregistré pour cette saison, l'engagement de 600 équipes pour les 3 catégories en district et région contre 608 l'année dernière.

Nous constatons une baisse des ententes de 15,5 % par rapport à l'année 2004/05 par contre une augmentation de 33,8 % d'équipes en groupements (22 en 18 ans – 26 en 15 ans et 35 en 13 ans) ont participé au championnat cette année. Ceci est dû en partie à la création de 4 groupements supplémentaires.

Comportement de nos équipes de Jeunes

◆ Championnats Nationaux

En 18 ans : FC Nantes Atlantique

En 16 ans : FC Nantes Atlantique

En 14 ans : FC Nantes Atlantique et St-Nazaire FC

Félicitations au club de Carquefou qui accède au championnat national 18 ans.

◆ Championnats Régionaux

Comportement correct de nos équipes.

En 13 ans, 14 représentants, (2^{ème} phase : 2 en DH – 6 en DRS et 6 en PH)

En 15 ans, 12 représentants, (2^{ème} phase : 3 en DH – 6 en DRS et 3 en PH)

En 18 ans, 12 représentants, (2^{ème} phase : 3 en DH – 4 en DRS et 5 en PH)

◆ Championnats de District

Félicitations au FC Nantes Atlantique, champion des 13 ans, à Nantes ASPTT, champion en 15 ans et à Nantes St-Pierre champion en 18 ans

◆ Coupe Nationale Gambardella Crédit Agricole

96 équipes engagées contre 94 la saison précédente.

◆ Coupe Atlantique 18 Ans

115 équipes engagées contre 117 la saison dernière.

◆ Challenge Desmars 15 Ans

130 équipes engagées pour 135 la saison dernière.

La finale a eu lieu le samedi 27 mai 2006 à Héric

Vainqueur : FC Rezé

◆ Challenge 13 Ans

137 équipes engagées contre 147 la saison dernière. Vainqueur USSA Vertou à Héric le 26 mai 2006.

Pour la première année, le championnat s'est déroulé avec application de l'article 39 bis pour les classements.

Le nombre de pénalités trop important de l'avis de la CDJ, surtout en 18 ans, se répartit comme suit :

Art. 39 bis - Répartition des pénalités et points retirés

JEUNES	18 ans		15 ans		13 ans		TOTAL
saison 05 / 06	Total	% du total	Total	% du total	Total	% du total	
Pénalités	276	71%	98	25%	14	4%	388
Points dûs aux pénalités	8	100%	0	0%	0	0%	8
Points directs	3	38%	1	13%	4	50%	8
Total points	11	69%	1	6%	4	25%	16
Nombre Equipes	152	27%	177	32%	229	41%	558
Equipes pénalisées en pénalités	66	65%	30	30%	5	5%	101
Equipes pénalisées en points	6	67%	1	11%	2	22%	9

5.4. Commission Football à 7 et 9

Président : Joseph Le Bodo

Avant tout, la commission remercie tous les clubs ayant organisé les différentes animations de cette saison (journée d'accueil, Festi-Foot et les finales départementales et régionale du Football à 7 et 9).

La commission a eu comme objectif de début de saison de mettre en place les différentes animations :

1. Organisation des rassemblements poussins et benjamins
2. Journée Nationale d'accueil du Football d'animation, dite « Rentrée du Foot »
3. Coupe Nationale des Benjamins « Henri GUERIN » - Carrefour
4. Festi-Foot Poussins 44
5. Challenge Crédit Agricole Poussins
6. Déficit jonglage
7. Organisation des différentes finales départementales et la finale régionale du rassemblement benjamins

15 réunions ont eu lieu en cours d'année pour parfaire ces organisations.

Pour le District, l'organisation de ces différentes animations ont généré environ 10 000 rencontres.

1. Rassemblements Poussins et Benjamins

Nous avons dû gérer la mise à niveau des différentes équipes avec une adéquation aux déplacements pour les clubs excentrés. A la fin de la 3^{ème} phase nous avons pu connaître les 24 finalistes départementaux en Poussins et Benjamins à partir des groupes supérieurs.

1.1. Poussins – Challenge Carrefour (Football à 7)

La formule des trois phases pour les rassemblements Poussins a été reconduite :

- 1^{ère} Phase : 3 rencontres (match simple)
472 équipes réparties dans 61 centres (57 de 8 équipes et 4 de 4), soit 183 plateaux donnant lieu à 708 rencontres
- 2^{ème} Phase : 6 rencontres (aller/retour)
Groupes supérieurs « S » : 24 poules de 4, soit 96 équipes.
Groupes ordinaires : 98 poules de 4, soit 392 équipes.
488 équipes réparties dans 64 centres (58 de 8 équipes et 6 de 4), soit 384 plateaux donnant lieu à 1464 rencontres.
- 3^{ème} Phase : 6 rencontres (aller/retour)
Groupes supérieurs « S » : 12 poules de 4, soit 48 équipes.
Groupes ordinaires : 63 poules de 4 et 3 poules de 3, soit 392 équipes.
493 équipes réparties dans 66 centres (57 de 8 équipes, 1 de 7 et 2 de 3), soit 396 plateaux donnant lieu à 1476 rencontres.
- Finale départementale : le dimanche 21 mai 2006 à l'AC Pouliguen

4 poules de 6, soit 24 équipes, soit 74 rencontres.

Champion départemental : **FC Nantes Atlantique**

Ci-dessous, les 8 équipes ont représenté le District 44 à la finale régionale à Saint-Fulgent (85) le dimanche 04 juin 2006 :

FC Nantes Atlantique, GS Saint-Sébastien, Saint-Nazaire FC, Saint-Nazaire OS, AS Sautron, Voltigeurs de Châteaubriant, USJA Carquefou et l'Union Méan Penhoët.

1.2. Benjamins (Football à 9)

Suite à l'avis favorable du Bureau du Conseil, lors de la réunion du samedi 09 juillet 2005 (PV n° 01), la commission a mis en place une nouvelle organisation pour l'élaboration des différentes phases de niveau du rassemblement benjamins pour la saison 2005/2006.

Ce projet, à titre « **expérimental** » intègre des **groupes de niveau** en début de saison (déjà réalisé les 4 dernières saisons sur l'agglomération nantaise) tout en respectant la péréquation des valeurs sur trois phases pour les clubs qui n'intègrent pas ces groupes, dit « Supérieurs » en 1^{ère} phase.

Ci-dessous, l'animation du rassemblement benjamins mise en place cette saison :

<i>Animation : Rassemblement Benjamins – Saison 2005/2006</i>		
Phases	Description des différentes phases	Matches
Phase Supérieure	<u>Groupes de 6</u> : 4 groupes de 6 équipes (poule composée uniquement par des équipes A), ces <u>24 équipes</u> étant qualifiées d'office pour la 3^{ème} phase .	10 (aller/retour)
Phase Normale Idem à la saison 2004/2005	<u>1^{ère} Phase</u> : 32 centres regroupant 8 équipes réparties en 2 poules de 4 (poules des A et des B). Qualification pour la 2 ^{ème} phase « Division Supérieure » : 1/4 (le premier des Poules A et les meilleurs 2 ^{ème}).	3 (simple)
	<u>2^{ème} Phase</u> : 12 centres de « Division Supérieure » , regroupant 8 équipes réparties en 2 poules de 4 (poules des A et des B). Les poules A sont composées des 48 équipes de la 1 ^{ère} Phase Normale. Qualification pour la 3 ^{ème} phase « Division Supérieure » : 2/4 (les 2 premiers des poules A, soit un total de 24 équipes). Pour les autres centres : idem aux saisons précédentes.	6 (aller/retour)
	<u>3^{ème} Phase</u> : 12 centres de « Division Supérieure » , regroupant 8 équipes, réparties en 2 poules de 4 (poules des A et des B). Les poules A sont composées des 24 équipes de la Phase Supérieure et 24 autres de la 2^{ème} Phase Normale . Qualification pour la finale départementale : 2/4 (les 2 premiers des poules A, soit 24 équipes). Pour les autres centres : idem aux saisons précédentes.	6 (aller/retour)

Ci-dessous, la création des groupes de 6 et la formule des trois phases pour les rassemblements Benjamins a été reconduite :

- Groupes de 6 : 10 rencontres (aller/retour)
24 équipes réparties dans 4 centres, soit 30 plateaux donnant lieu à 120 rencontres.
Grosse satisfaction des clubs participants à cette nouvelle organisation (application du protocole des rencontres benjamins). Cependant, un effort reste à faire au niveau de quelques dirigeants dans le respect de la **philosophie** et de l'**exemplarité** du **football d'animation**.
A titre expérimental, ces rencontres ont été dirigées par nos jeunes arbitres de 13 ans (souhait émis par la commission technique), lors des 9^{ème} et 10^{ème} journées.
- 1^{ère} Phase : 3 rencontres (match simple)
344 équipes réparties dans 48 centres (38 de 8 équipes et 10 de 4), soit 144 plateaux donnant lieu à 516 rencontres
- 2^{ème} Phase : 6 rencontres (aller/retour)
Groupes supérieurs « S » : 12 poules de 4, soit 48 équipes.
Groupes ordinaires : 74 poules de 4, soit 296 équipes.

344 équipes réparties dans 47 centres (39 de 8 équipes et 8 de 4), soit 282 plateaux donnant lieu à 1032 rencontres.

- 3^{ème} Phase : 6 rencontres (aller/retour)
Groupes supérieurs « S » : 12 poules de 4, soit 48 équipes.
Groupes ordinaires : 80 poules de 4, soit 320 équipes.
368 équipes réparties dans 50 centres (42 de 8 équipes, 8 de 4), soit 300 plateaux donnant lieu à 1104 rencontres.
- Finale départementale : le dimanche 14 mai 2006 à La Saint-André des Eaux
4 poules de 6, soit 24 équipes, soit 74 rencontres.
Champion départemental : **USSA Vertou**
Ci-dessous, les 8 équipes ont représenté le District 44 à la finale régionale à Bouaye le dimanche 28 mai 2006 :
USSA Vertou, FC Nantes Atlantique, Voltigeurs de Châteaubriant, Saint-Herblain OC, Saint-Nazaire FC, Saint-Nazaire OS, UF Saint-Herblain et l'Union Méan Penhoët.

2. Journée Nationale d'accueil du Football d'animation, dite « Rentrée du Foot »

La commission a organisé ces journées suivant les directives de la **FFF – Direction des Activités Sportives Département Jeunes / Football d'animation**.

2.1. Journée Nationale des Poussins « Georges BOULOGNE »

La sous-commission « Pôle Animation » a reconduit l'organisation de cette journée sur les mêmes bases que la saison dernière.

Cette journée d'accueil des Poussin(e)s (8/9 ans) « Georges Boulogne » a eu lieu le 24 septembre 2005. Différents ateliers techniques (jonglerie, conduite de balle et tir) se sont déroulés avant les rencontres, sous la responsabilité d'un éducateur désigné par le District.
Près de 5000 petits footeux y ont participé.

2.2. Journée Nationale des Benjamins

Cette journée d'accueil des 10/11 ans a eu lieu le 24 septembre 2005 (lors de la 1^{ère} journée du rassemblement).

A l'occasion de cette journée, la commission a expérimenté le « Protocole des rencontres benjamins » :

- Avant le match : Les éducateurs se saluent
- Pendant le match : Laissons jouer les enfants et aidons l'arbitrage
- Après le match : Joueurs, encadrants et arbitres se saluent

Ce protocole doit être **obligatoirement** mis en place dans les groupes de 6.

3. Coupe Nationale des Benjamins « Henri GUERIN » - Carrefour

La Coupe Nationale des Benjamins a vu la participation de 360 équipes et s'est déroulée sur 5 tours (4 tours préliminaires et la finale départementale).

- Finale départementale : le dimanche 09 avril 2006 à l'US Issé
Les 24 équipes étaient réparties en 6 poules de 4 le matin et de nouveau l'après-midi (soit 72 rencontres), afin de déterminer les 6 équipes qualifiées.
Ci-dessous, les 6 équipes qui ont représenté le District 44 à la finale régionale à Montreuil-Juigné le lundi 08 mai 2006 :
FC Nantes Atlantique, USSA Vertou, l'US Thouaré, Voltigeurs de Châteaubriant, l'Etoile de Clisson et le Pornic Foot.

4. Festi-Foot Poussins 44

Suite au bilan effectué par Christophe COURSIMAULT en fin de saison dernière, la CD7-9 en accord avec le ETD, avait décidé de reconduire le Festi-Foot Poussins 44 et proposer deux journées pendant la 3^{ème} phase.

Ces 2 journées se sont déroulées les samedis 04 mars et 08 avril 2006.

Lors de la dernière journée d'animation éducative, près de 3 600 jeunes pousses ont été rassemblés sur 45 centres.

5. Challenge Crédit Agricole Poussins

Le Challenge Agricole Poussins a vu la participation de 483 équipes et s'est déroulé sur 4 tours (3 tours préliminaires et la finale départementale).

- Finale départementale : le samedi 06 mai 2006 à l'US Sainte-Reine
4 poules de 6, soit 24 équipes, soit 74 rencontres.
Vainqueur du Challenge Crédit Agricole Poussins : **FC Nantes Atlantique**

6. Défit jonglage

Christophe COURSIMAULT, avait mis en place une journée « Atelier de jonglerie » par phases dans les deux catégories.

5.5. Commission des Débutants

Président : Carlos Roig

4286 (- 442) jeunes pousses se sont enthousiasmées à l'occasion des divers rassemblements organisés par la commission, tout au long de cette saison sportive.

Pour accueillir et encadrer ces petits footballeurs en "herbe", les bénévoles de 184 (-14) clubs se sont mobilisés pour créer les conditions favorables à leur pratique sportive hebdomadaire. Sachant qu'il faut davantage de moyens et de "savoir-faire" pour accompagner cette catégorie de jeunes par rapport aux autres catégories, il importe de souligner les mérites et l'enthousiasme des clubs et dirigeants qui animent au quotidien le football des Débutants.

Pour aider ces dirigeants, en collaboration avec la commission technique, le livret initial de propositions d'exercices a été développé et étoffé, s'articulant autour des divers thèmes programmés au calendrier des débutants. Ce petit livret est devenu un outil de travail très apprécié par les clubs.

En avant première de la saison sportive, au rassemblement initial du secteur 4 est venu s'ajouter celui du secteur 3 à l'initiative de son responsable Lionnel ARNOUX. Dans cette perspective, deux autres secteurs se mobilisent actuellement pour proposer une journée supplémentaire de plateaux pour la rentrée de septembre, dès la reprise.

Par la suite, la commission départementale des débutants s'est réunie à 3 reprises pour établir les programmes de travail et les calendriers des rassemblements. Elle a établi 9 journées avec un thème d'ordre technique ou relationnel de jeu, particulier à chaque rassemblement. Chaque responsable de secteur a eu pour mission de coordonner avec les clubs de son secteur les différents plateaux (620 pour l'ensemble des 11 secteurs), et de veiller au bon déroulement des activités. Mission que chaque responsable de secteur a bien rempli tout au long de la saison malgré quelques adaptations de calendrier.

Un 10^{ème} rassemblement, la journée Nationale des Débutants s'est déroulée le samedi 20 Mai 2006. La particularité de cette journée est de conclure la saison sportive dans la convivialité. Chacun des 11 secteurs a réuni ce jour-là, en un lieu unique, tous ses clubs pour fêter ensemble, sous la forme d'un grand tournoi, la saison écoulée.

Pour conclure, le Président de la Commission du Football Débutants remercie vivement tous les acteurs qui de près ou de loin ont contribué au bon déroulement de cette saison sportive.

5.6. Commission des Arbitres

Président : Jean-Yves CADIET

Le District de L.A. a un effectif de 490 arbitres au 20 mai 2006 soit une augmentation de 21 par rapport à la saison précédente, représentant une hausse de 4.48 % des effectifs, certes faible mais régulière depuis trois saisons, ceci grâce à une baisse de démissions enregistrée cette saison. Les situations délicates qu'ont eu à subir certains arbitres sur les terrains cette année montrent malgré tout que tous agissent pour le bien général du football sans préjuger de leur situation personnelle.

◆ Effectifs

Répartition des arbitres									INDICATEUR N° 1bis Indice 3 Date 20/05/2006	
Arbitres	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	2004-2006	
									écart	%
F.F.F.	2	4	6	6	3	6	4	3	-1	- 25,00%
Stagiaire F.F.F.	1	2	1	1	2	1	0	0	0	
Ligue et assistant Ligue	51	46	52	49	43	49	48	50	2	4,17%
Stagiaire Ligue, assistants et jeunes	5	0	7	7	0	11	13	14	1	7,69%
District Seniors	266	244	236	222	230	226	241	232	-9	-3,73%
Stagiaires District Seniors	17	19	28	21	38	29	25	25	0	0,00%
District Jeunes	60	76	69	41	65	74	73	75	2	2,74%
Stagiaires District Jeunes	44	40	51	76	39	53	56	83	27	48,21%
Foot Entreprise	10	8	8	8	6	5	8	7	-1	- 12,50%
Futsal	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0,00%
TOTAL	456	439	458	431	426	455	469	490	21	4,48%

Dans ce bilan, il faut noter 15 arbitres féminins.

◆ **Désignations (responsables : Albert Bauvineau et Marian Wisniewski)**

Les convocations sont honorées de 96 % à 98 %, les absences se concentrent sur la fin de saison, notamment chez les jeunes arbitres. Des corrections seront apportées la saison prochaine pour répondre aux attentes des clubs.

Cette année un courrier a été adressé aux arbitres absents afin de leur demander la raison de leur absence. Une majorité de réponse invoque une mauvaise application des recommandations concernant le moment de consultation des convocations sur Internet.

La désignation à prendre en compte est celle affichée le vendredi soir à 18 h 00. Les clubs des arbitres absents ont reçu également un courrier concernant la situation de leur arbitre.

◆ **Contrôles (responsable : Gérard Plaud : seniors, Mathieu Baholet : jeunes)**

Tous les arbitres ont été contrôlés une fois dans la saison en 1^{ère} et Promotion de 1^{ère} division, deux fois pour les arbitres évoluant en DSD.

En 2^{ème} division une dizaine d'arbitres n'ont pu être vu, une priorité leur sera accordée la saison prochaine.

Tous les stagiaires ont eu leur examen pratique.

En jeunes, à part quelques exceptions, tous les jeunes ont été contrôlés et ont eu leur examen pratique. Au total 195 contrôles seniors et 115 contrôles jeunes ont été effectués dans la saison

Les classements par division montrent la rigueur et la qualité de l'arbitrage 44, même dans certaines situations difficiles rencontrées sur certains terrains de football qui ne doivent en aucun cas se renouveler la saison prochaine. Malgré des descentes toujours désagréables mais fatales, le double de montées ou d'intégrations dans une division supérieure est enregistré.

♦ **Écoles d'arbitrage Examens (responsable : Richard Nowak)**

Cette année encore de très jeunes candidats (13 ans et 14 ans) se sont présentés aux examens. 12 d'entre eux ont été reçus.

DATES EXAMENS		Inscrits		Présents		Admis	%	Nombre de clubs représentés	
		nouveaux	renouvellement	nouveaux	renouvellement			nouveaux	renouvellement
Officiels	16.10.2004	74	0	66	0	37		58	0
	20.11.2004	50	13	36	9	20		7	28
	19.03.2005	58	29	34	24	24		18	26
	TOTAL	182	42	136		81	59,56%	83	

INDICATEUR N° 6

Indice 3

Date 20/06/2005

SAISON : 2004/2005

Sur les 74 reçus, on note 26 seniors, 36 jeunes et 12 de moins de 15 ans. A ce chiffre, il faut ajouter 4 arbitres jeunes ayant reçu leur examen dans le District d'Ille et Vilaine mais arbitreront pour des clubs de Loire-Atlantique.

♦ **Stages (responsable : Daniel Cholet)**

Six stages organisés en août, septembre et novembre ont regroupés plus de 400 arbitres, encadrés par 15 membres et contrôleurs de la CDA et le représentant des éducateurs. Un stage 1^{ère} année, pour les arbitres reçus cette saison, a été organisé le 10 juin et a réuni 37 stagiaires. Tous satisfaits d'avoir vécu une expérience enrichissante sur le plan humain.

♦ **Formation – Examen de Ligue (responsable : Jean-Yves David)**

8 stagiaires seniors centraux et 2 arbitres assistants, 4 stagiaires jeunes ont suivi la préparation et ont passé l'examen de Ligue. Résultat : 4 seniors centraux reçus : Anthony Heurteau, Arnaud Gautreau, Lydie Marie-Magdeleine, Julien André. Arbitre assistant reçu : Samuel Vénézia. Deux jeunes sont retenus pour la préparation JAF : Mathieu Renaud et Quentin Hoerner. Félicitations à tous pour ces résultats corrects.

Félicitations également à notre collègue Christian Guillard pour sa promotion au titre de F2.

5.7. Commission du Suivi du Statut de l'arbitrage

Président : Jean-Jacques Grosdoigt

La Commission s'est réunie 6 fois au cours de la saison 2005/2006 afin de régler les différents dossiers (26) des arbitres voulant quitter ou intégrer un club. Deux dossiers en attente à ce jour.

Les différents tableaux concernant le statut fédéral et Ligue ont été mis à jour et sont parus sur Atlantique Foot comme l'exige le règlement.

Le 1er juin 2006, la situation définitive du statut Fédéral sera établie pour la saison 2005/2006, après avoir contrôlé avec le responsable de la C.D.A. le nombre de matchs effectué par chaque arbitre, et considéré, en toute équité, divers paramètres.

CDSA : Statut de l'arbitrage													INDICATEUR N° 32 Indice 2 Date 01/06/06	
Saisons	total clubs libres	pénalités sportives au 1 juin					pénalités financières au 1 juin					mutés supplémentaires		
		1 ère année	2 ème année	3 ème année	4 ème année	total et %	1 ère année	2 ème année	3 ème année	4 ème année	total et %	nbre ayant droit et %	demandeurs et %	
2001 / 2002	253	30	21	9	20	80 32%	28	27	13	32	100 40%	45 18%	22 49%	
2002 / 2003	260	28	22	14	17	81 31%	39	15	19	32	105 40%	55 21%	27 49%	
2003 / 2004	264	28	19	29		76 29%	29	23	6	27	85 32%	50 19%	30 60%	
2004 / 2005	234	27	20	23		70 30%	31	23	19	16	89 38%	61 23%	41 67%	
2005 / 2006	227	32	15	34		81 36%	31	21	18	29	99 44%	54 23%	37 69%	
2004-2006	écart	-7	5	-5	11	11	0	-2	-1	13	10	-7	-4	
	%	-2,69%	15,71%				11,24%				-11%	-10%		

5.8. Commission Détection et Recrutement Fidélisation des Arbitres

Président : Jean-Luc Braud

En début de saison 2005/2006 organisation des journées de l'arbitrage du 8 octobre 2005 à Nozay et à Chauvé.

Je remercie les bénévoles de ces deux clubs de l'accueil.

A Nozay 29 candidats, à Chauvé 16 candidats.

Baucoup de bonne humeur lors de cette journée. Notre rôle est de donner l'envie, la passion et j'en profite pour remercier les dix membres de la commission ainsi que la Société BUT, l'UNAF, la CDA et tous les arbitres confirmés qui ont répondu présents le 8 octobre.

Remise des maillots BUT extra dans la forme aussi bien au magasin BUT de St-Nazaire que dans les locaux des Voltigeurs de Châteaubriant lors de la rencontre de CFA : Voltigeurs – Dreux, que dans les locaux de l'USJA Carquefou lors de la rencontre de CFA : USJA Carquefou – Avoine.

Satisfaction du fait que les jeunes qui participent aux journées de l'arbitrage s'inscrivent aux cours pour devenir arbitre officiel. Toute la saison les membres de cette commission accompagnent les jeunes arbitres MAIS le plus important c'est que des bénévoles de clubs accompagnent eux-mêmes leur arbitre de club.

Continuons tous ensemble à se sentir concerné, continuons à valoriser et promouvoir l'arbitrage.

5.9. Commission Féminine

Présidente : Valérie PAIRE

La commission constate que les effectifs stagnent.

♦ Championnat de D2

L'équipe de St-Herblain OC 1 se maintient dans le championnat de D2. Félicitations.

♦ Championnat Régional

Trois équipes US BOUGUENNAIS 1, ST HERBLAIN OC2 et STE LUCE se maintiennent à ce niveau tandis que ASR MACHECOUL redescend après une année à ce niveau.

♦ Championnat départemental

1) SENIORS

18 équipes engagées

L'équipe de FC REZE 1 termine 1^{ère} de la 1^{ère} division et accède au championnat régional.
L'équipe du FC REZE 2 termine 1^{ère} de la 2^{ème} division et accède à la 1^{ère} division

2) 16 ans

12 équipes engagées

Un championnat en deux phases et 3 groupes.

L'équipe du RACC termine 1^{ère} de ce championnat.

Inter-districts : l'équipe 16 ans a bien représenté le district à l'occasion de cette compétition

3) 13 ans

Lors du challenge 13 ans, l'équipe de District 13 ans a terminé première lors du 1^{er} tour devant le Maine et Loire et la Vendée. Hélas, nous avons été éliminés lors du 2^{ème} tour après une excellente prestation de nos joueuses. Félicitations.

L'équipe de District 13 ans a été invitée à nouveau au tournoi international d'ORVAULT Benjamins. Très bonne promotion pour le football féminin.

◆ COUPE DE DISTRICT SENIORS

Finale : FC REZE – UNION LOIRE SILLON à l'ASPTT le 28 mai 2006
Vainqueur UNION LOIRE SILLON aux tirs aux buts 3-2

◆ COUPE DE DISTRICT 16 ANS

Finale : RACC – ST HEBLAIN OC le 27 mai 2006
Vainqueur ST HERBLAIN OC sur le score de 3-1

◆ PROMOTION

- la commission a organisé un rassemblement le 18 décembre 2005 dans la salle Mangin Beaulieu. 170 joueuses étaient présentes de débutantes à 13 ans.

◆ FEMI-PLAGE

Le Fémi-plage a eu lieu le 12 juin 2006 à ST BREVIN LES PINS. Cette manifestation concerne les catégories de débutantes à 13 ans pour les licenciées ou non.

600 petites joueuses, 200 bénévoles : l'audace n'a pas de prix quand elle sert aussi bien la réussite d'une organisation qui a définitivement pris son envol. Même la Fédération a décidé de faire les yeux doux au Fémi-plage de Saint-Brévin. Un signe qui ne trompe pas. La 5e édition du Fémi-plage à Saint-Brévin a dépassé les espérances du District de Loire-Atlantique, pilote de l'opération.

Un rassemblement féminin qui, sans avoir la prétention d'être le premier de ce type au niveau européen, a l'ambition d'élargir son aura aux Districts voisins. D'ailleurs, la Fédération qui avait délégué des représentantes de l'équipe de France féminine, observait avec attention cette initiative fédératrice, preuve de l'engouement manifeste des petites filles pour le football.

Reste à transformer définitivement l'essai : profiter de ce riche vivier de petites filles pour les orienter vers les centres d'animation du football féminin qui fleurissent sur tout le territoire de la Ligue Atlantique, puis vers des clubs avec des équipes féminines. En Loire-Atlantique, huit centres sont déjà opérationnels. Il y en aura cinq de plus en 2006-2007.

◆ LES CENTRES D'ANIMATION

Les centres d'animations animés par notre CATRF Lydie CHARRIER ont débuté cette année avec une dizaine de centres existants et déjà des contacts ont été noués pour de futures créations pour la saison prochaine.

L'objectif de ces centres est de réunir des licenciées et des non licenciés de 6 à 13 ans environ 3 à quatre fois par an et de leur faire découvrir le football féminin grâce à des ateliers techniques.

5.10. Commission Football Diversifié

Président : Jean-Yves Nouvel

◆ Sous-commission Football Entreprise

Les importants mouvements de fin de saison ont profité au championnat du lundi, et l'année 2005-2006 aura été marquée par la création de la 3^{ème} division dans cette catégorie, à la satisfaction générale. L'effectif global reste malgré tout stable, les créations compensent les mises en sommeil. Nous enregistrons 55 clubs pour 70 équipes (-3).

➤ Mouvement des effectifs :

NOUVEAUX CLUBS : VALSPAR NANTES, VIF ERDRE LA CHAPELLE SUR ERDRE, POLICE NANTES, COSPONA NANTES, FC LUCOUN NANTES, FOOT SUPER U ST-HERBLAIN, ATTITUDE NANTES.

CESSATION OU MISE EN SOMMEIL :

CLUB : JALLAIS NANTES, LECLERC OCÉANE REZÉ, SEMITAN NANTES, PEUGEOT NANTES, FC COIN NANTES, BN VERTOU, MARBRERIE ST-NAZAIRE.

EQUIPES : TRANSPORTS CD NANTES (2), AS PTT NANTES (4), AS PTT ST-NAZAIRE (2).

➤ Championnat et Coupes :

La cellule s'est réunie 6 fois pour organiser et gérer toutes les compétitions. La saison a été clôturée le 29 mai par les finales de coupes.

Championnat samedi :

1^{ère} division avec 1 groupe de 9
Promotion de 1^{ère} division avec 1 groupe de 11

Championnat St-Nazaire :

Promotion de 1^{ère} division avec 1 groupe de 8

Championnat du Lundi :

Promotion de 1^{ère} division avec 1 groupe de 11
2^{ème} division avec 1 groupe de 11
3^{ème} division avec 1 groupe de 11

Nous regrettons le forfait général de Carnaud en début de saison, du FA Gare (2) et de Police St-Nazaire en cours de saison.

Les compétitions se sont déroulées non sans difficultés compte-tenu des intempéries. Nous remercions les clubs pour leur indulgence et leur compréhension.

○ **Coupe Nationale**

14 clubs se sont inscrits dans cette compétition.

○ **Coupe Atlantique**

La finale s'est déroulée au stade Marcel Saupin le 16 juin. Félicitations au vainqueur l'USAC Angers qui remporte le trophée (4-1) face à COSPONA Nantes.

○ **Coupes du District**

Le tirage des ½ finales a été effectué au siège du District en présence des clubs qualifiés et les finalistes ont été reçus par la sous-commission pour une réunion de préparation.

Les finales ont eu lieu au stade Marcel Saupin pour Nantes, au stade Léo Lagrange pour St Nazaire. Félicitations aux vainqueurs de ces coupes.

Coupe de la Loire : AS ANCA La Baule

Coupe de Nantes : Manpower Nantes

Challenge Hélios : Airbus Rezé

Coupe du Lundi : Paridis Nantes

Coupe de la ville de St Nazaire : AS ANCA La Baule

Challenge de St Nazaire : St-Nazaire Cité Scolaire

◆ **Récompense :**

Félicitations à Hervé Bourges, Président de l'AS NGK Berylco Couëron heureux récipiendaire de la plaquette fédérale du dirigeant méritant.

◆ **Sous-commission Football Loisirs**

Animateur : Gérard Gouraud

Nombre d'équipe pour la saison 2005/2006 : 73, soit - 3 équipes par rapport à la saison précédente.

- 1 groupe de 9 équipes le lundi
- 1 groupe de 8 équipes le lundi
- 1 groupe de 12 équipes le vendredi
- 4 groupes de 11 équipes le vendredi

Légère régression du nombre d'équipes par rapport aux années précédentes.

Nous avons malheureusement un manque de terrains éclairés pour accueillir les nouvelles équipes, sur Nantes et sa banlieue.

Finales :

Les finales se sont déroulées le samedi 20 mai 2006 sur la plaine de jeux des Basses Landes à Nantes.

Coupe Football Loisir : FC Rezé bat AS Cosmos sur le score de 1 à 0

Challenge Football Loisir : GS St-Sébastien bat Nantes la Roche sur le score de 3 à 1

Toutes les finales se sont déroulées dans un excellent esprit loisir.

Le même jour nous avons le 13^{ème} tournoi de sixte organisé avec l'Association Leucémie Espoir Atlantique, avec la victoire de l'EL Bergerie en finale devant AFCL Nantes.

◆ **Sous-commission Futsal**

Animateur : Gilles Berthelot

La 1^{ère} moitié de la saison a été consacrée aux éliminatoires de La Coupe Nationale. 7 équipes réparties en 2 poules ont disputé cette compétition.

La finale régionale a eu lieu au Loroux-Bottereau et nous félicitons nos deux représentants dans cette compétition qui s'est déroulée dans un très bon esprit : FC Erdre La Chapelle sur Erdre et Cens Nord Nantes.

Championnat :

Nous regrettons le manque d'intérêt de la part des clubs pour cette compétition qui a dû être annulée, faute d'inscription suffisante. Seul le FC La Chapelle sur Erdre dispute le championnat du Maine et Loire.

5.11. Cellule Formation

Président : Michel VALIN

Pour cette saison 2005/2006, la cellule Formation n'a pas atteint les objectifs fixés : généraliser et promouvoir la formation des dirigeants de clubs sachant que la formation des arbitres et des éducateurs reconnue et bien structurée, répond aux besoins des intéressés.

Aussi, au moment d'établir un bilan d'activités pour cette saison 2005/2006, il faut s'interroger sur les actions menées vers les clubs ; actuellement le bilan « formation » fait état de :

- Trois réunions organisées par 3 clubs de secteur regroupant 27 clubs et 77 participants avec pour thème principal les règlements généraux.
- Deux réunions au siège du District concernant un nouveau club pour préciser le rôle et les missions des différents acteurs du football.
- Sept réunions concernant le module « Prévention traumatique et diététique du footballeur » dispensé par la commission médicale ; 39 clubs présents pour 97 participants dont 31 éducateurs.
- Six stages de formation continue pour les arbitres à l'initiative de la CDA.

Ces chiffres mettent en évidence le peu de participation des dirigeants et démontrent l'échec de notre démarche, soit que les modules proposés ne sont pas adaptés et ne répondent pas à la demande quand celle-ci existe, soit que les dirigeants ne se sentent pas concernés faute de temps ou contraintes personnelles.

Le manque de disponibilité des dirigeants bénévoles peut être une des causes de ce désintéressement mais ne peut expliquer totalement cette absence de participation à une formation qui se veut avant tout pédagogique, ludique et d'échanges car les différents modules proposés : délégué à la police du terrain ; accompagnateur d'équipe, secrétaire et président ; arbitre bénévole... sont indispensables pour bien connaître et maîtriser les bases élémentaires de nos statuts et règlements, le rôle et la mission de chaque activité et ainsi éviter les débordements et les dysfonctionnements que nous rencontrons chaque cette saison.

Les responsables du District constatent à la lecture des feuilles de matchs hebdomadaires et aux interrogations récurrentes de quelques dirigeants, les insuffisances et les manquements qui pénalisent le club dans son fonctionnement et le fragilisent à court terme.

Les Présidents et dirigeants doivent s'appuyer sur les animateurs de secteurs, correspondant privilégié de proximité pour faire émerger leurs besoins et nous permettre de répondre, en temps réel, à toute demande spécifique ou généraliste.

Pour la saison 2006/2007, les moyens de communication et de formation seront optimisés avec la mise à disposition de la nouvelle salle de réunion qui sera équipée des moyens techniques modernes permettant d'organiser des matinées ou soirées de formation ; les dirigeants de clubs, anciens et nouveaux, pourront ainsi participer aux modules de formation correspondant à leurs activités et fort de ces acquis entreprendre dans leur club une démarche d'information et de sensibilisation.

Le programme de formation et les dispositions inhérentes seront communiqués aux clubs courant août 2006.

5.12. Commission des Terrains et de l'Équipement

Président : René Jonchère

Pour la saison 2005/2006, la commission des Terrains et Equipements s'est réunie 4 fois en commission plénière et 1 fois en commission restreinte pour les matchs en nocturne catégorie 18ans.

LES TERRAINS - Contrôle annuel								INDICATEUR N° 30bis Indice 4 06/06/2006		
Actions	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	sur les 2 dernières années	
									écarts	%
Homologation terrain	7	4	1	1	4	7	4	10	6	150,00%
Confirmation d'homologation	13	19	34	18	27	2	21	15	-6	-28,57%
Demande de Reclassement de terrains							1		-1	-100,00%
Reclassement de terrains							1		-1	-100,00%
Demande homologation éclairage	0	0	0	0	0	1	2	1	-1	-50,00%
Contrôle d'éclairage	19	17	18	19	19	19	19	35	16	84,21%
Conseils & dossiers										
Conseils & dossiers	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	sur les 2 dernières années	
									écarts	%
Accord préalable arrosage intégré	4	2	2	1	2	3	1	1	0	0,00%
Accord préalable terrain synthétique							1	1	0	0,00%
Subvention conseil général avis technique	2	10	2	8	14	21	9		-9	-100,00%
Examen dossiers FAI					9	9	12	15	3	25,00%
Examen dossiers DRDJS								3	3	

Les délégués des 11 secteurs ont eu pour mission essentielle de sensibiliser les responsables des installations sportives, au respect des règlements en vigueur concernant les vestiaires et les terrains puis aux problèmes de sécurité. Deux indices intéressants,

- l'Arrêté d'Ouverture au Public est quasi systématique lors de la confirmation d'homologation.
- le nombre important de classement initial

La commission a également pris en charge le contrôle d'éclairage pour les matchs en nocturne de la catégorie 18 ans.

La commission poursuit son action pour la mise aux normes des terrains, et confirme qu'elle se tient à la disposition des clubs et des municipalités pour collaborer activement lors de projet de terrains et installations sportives, sachant que les avant projets de dossiers doivent être présentés à la commission pour lui permettre une meilleure réactivité.

Dans ce cadre et de manière plus générale pour répondre a la demande du comité directeur, la commission s'est investie avec beaucoup d'enthousiasme dans l'animation des assemblées consultatives dont le thème principal était le règlement et le financement des installations sportives.

Toutes ces actions confirment la grande volonté de la commission à participer et à contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des installations sportives du district.

Enfin la commission prend en compte pour la saison à venir le besoin important de pouvoir gérer les informations concernant les installations sportives à l'aide du média informatique.

Equipements : la commission a été dotée d'un nouveau luxmètre au cours de la saison.

5.13. Commission Technique

Président : Michel PLUCHON

◆ Formations

FORMATION EDUCATEURS				INDICATEUR N° 8	
SAISON : 2005/2006				Indice 3 Date 30/06/2006	
MODULES	Date	lieu	Présents	Admis	%
Animateurs de Quartiers	04 au 18/02/2006	Nantes	19	13	68,42%
Animateurs Accompagnateurs d'Equipe	19 - 29/11/2005 - 05/12/2005	St-Nazaire	31	29	93,55%
	04 - 11 - 18/03/2006	La Montagne	14	13	92,86%
	total		45	42	93,33%
Jeune Animateur	24 au 26/10/2005	La Chapelle des Marais	28	23	82,14%
		Moisdon la Rivière	25	23	92,00%
		Nantes	9	8	88,89%
		Cheméré	23	15	65,22%
		Fay de bretagne	23	21	91,30%
		Ligné	22	14	63,64%
		Haute Goulaine	16	3	18,75%
total		146	107	73,29%	

2 réunions plénières dont une avec la participation de monsieur Courand Benoit du CONSEIL GENERAL 44

1 réunion pôle d'animation

1 réunion pôle label FFF

3 réunions foot des quartiers

◆ **Le pôle « détection et perfectionnement »** a pu observer les catégories 13 ,14 et 15 ans Garçons et les 13 ans, 16 ans filles.

Les différents stages de perfectionnements ont eu lieu pendant les vacances de Noël 2005 et de Pâques 2006

En catégorie 14 ans, 12 joueurs du 44 ont été retenus en équipe de Ligue (provenant de 5 clubs différents)

Quant à la sélection 13 ans Féminines, elle a représenté la Ligue de l'Atlantique lors du challenge 13 ans Féminines.

L'observation des 13 ans a été réalisée lors du Challenge des 13 ans. Cette observation fût l'occasion d'informer joueurs et parents de la possibilité d'intégrer à la SSD la Colinière

◆ **Le pôle « animation »** en collaboration avec la commission des débutants a mis à disposition des clubs, un recueil d'exercices préparant à l'organisation d'un plateau DEBUTANTS

Le pôle animation (G Sorin ; R Blanchard) a mis en ligne sur Internet des séances poussins et benjamins couvrant l'ensemble de la saison

2 journées Festi foot ont été organisées sur la 2^{ème} partie de la saison avec une participation toujours plus importante des Poussins (le football d'animation est un football éducatif, ludique et non un football de compétition)

◆ **Le pôle « labellisation des écoles de football »** a labellisé 10 nouveaux clubs cette saison (ES PORNICHET - US BOUGUENNAIS - US LA BAULE - .SA GUERANDE - FC LOGNE BOULOGNE - .JGE SUCE. - AL CHATEAUBRIANT - GJ AVENIR SPORTIF DU SILLON - ECLAIR DE CHAUVÉ - .METALLO SPORTS CHANTENAY)

5 autres clubs ont réalisé l'audit de leur école de football sans en demander à ce jour le « label FFF Adidas »

La sous commission a étudié aussi l'organisation de l'ensemble des écoles de football déjà labellisées suite aux éléments renseignés par les clubs

De plus, elle a proposé à l'approbation du Conseil de District de Football de Loire-Atlantique différentes mesures concernant, entre autres, la participation et l'organisation aux journées d'animation.

♦ **Formation de cadres et de bénévoles**

Le District de Football de Loire-Atlantique et le Conseil Général de LOIRE-ATLANTIQUE ont organisé, lors des vacances de Toussaint la formation Jeune animateur dans 7 lieux différents sur l'ensemble du département (146 participants)

De même, les dispositifs menés dans le cadre conventionnel entre le District de Football de Loire-Atlantique et le Conseil Général de Loire atlantique ont permis d'accompagner 80 bénévoles (12 clubs) dans le milieu urbain et 82 bénévoles (40 clubs) dans le milieu rural

2 formations AAEJ ont été proposées, l'une sur Saint Nazaire (31 participants) et l'autre à La Montagne (14 participants)

♦ **Le pôle « Foot des quartiers »** a proposé une formation spécifique AAEJ à Nantes (19 participants). La finalité de cette cession étant l'organisation d'un tournoi par les stagiaires appelé «Laisser nous jouer » et placé sous le signe du respect de l'autre

♦ **Le pôle «Détection et perfectionnement»** a proposé 8 rassemblements «spécifique Gardien de but» au cours de la saison. Ces rassemblements qui s'adressaient aux gardiens de but et aux entraîneurs de gardiens ont rassemblé plus de 250 licenciés

Enfin, ce bilan annuel ne serait pas complet sans évoquer la participation importante de la commission lors de la réussite du Fémi-plage 44 ainsi que le soutien sans aucune mesure de la commission pour l'ouverture de la section football second cycle du Lycée La Colinière

5.14. Commission Football en Milieu Scolaire

Président : Jean-Yves Humeau

- Augmenter le nombre des SSL
- Pérenniser les participations des SSL aux actions programmées par le District 44
- Valider les différents tests d'entrée et le carnet de contrôle médical
- Informer et intervenir auprès de l'USEP et l'UGSEL en tant que partenaires de l'enseignement primaire
- Améliorer la communication via internet
- Communication régulière avec l'ETR concernant les labellisations des SSL
- ouvrir des sections sportives pour le 2nd cycle enseignement général

♦ **Bilan**

- Ouvertures :
 - Pornic et Derval
 - SSL La Colinière (second cycle)
 - SSA Lycée la Motte St-Père en Retz
- Evaluation positive de la mise en place des carnets de bilan médical et des modalités des concours d'entrée
- Bonne participation des SSL aux actions programmées en relation avec l'UNSS et l'UGSEL (CROSS) et celles définies par le District
- Regroupement très réussi des SSL au CRT le mercredi 31 mai 2006
- Partenariat en voie de développement avec le FCNA
- Ouverture pour le 2nd cycle de nouvelles structures (La Motte ; La Colinière)
- Représentation de la commission au championnat de France UGSEL Minimes
- Représentation de la commission au championnat de France des sections agricoles les 10 et 11 mai 2006
- Participation des membres au Fémi-plage 44
- Réunion constructive entre membres de l'ETR, l'ETD et les établissements non labellisés.

Pour la prochaine saison, dans un souci de progression, développer l'information au niveau des clubs et des écoles primaires, et solliciter des partenariats plus efficaces avec les clubs.

5.15. Commission des Vétérans

Président : Gilbert Fournier

La saison s'est écoulée correctement dans l'ensemble mais nous avons déploré cependant un accident grave (facture à l'épaule chez un joueur de l'équipe du Landreau) qui aurait pu être évitée avec un engagement retenu. Parfois certains joueurs dans certaines équipes ont tendance à privilégier la rigueur physique par rapport à l'esprit de détente qui anime quand même la presque totalité d'entre nous.

Nous aurons pour l'an prochain le plaisir d'accueillir 10 nouvelles équipes puisque le groupe des « Amis du ballon du Sud-Loire » vient rejoindre notre Groupement au sein du District. Nous serons donc 88 équipes réparties en 8 groupes de 11 avec comme chaque année des matchs inter-groupes qui commencent et finissent la saison ».

5.16. Commission Médicale

Président : Yvon Couffin

L'élaboration de la plaquette de formation prévention en traumatologie et diététique a été le point fort de cette année.

Le travail de préparation et les séances de présentation dans les secteurs du District préalablement déterminés se sont déroulés de façon satisfaisante devant des assistances souvent malheureusement peu nombreuses mais très intéressées, posant de bonnes questions.

Le mode de présentation, à l'aide d'un diaporama paraît adapté et convivial.

Peut-être pourra-t-on envisager d'autres séances de présentation devant des assemblées plus nombreuses ?

Les membres de la Commission Médicale ont assuré, dans de bonnes conditions, l'encadrement des stages de jeunes qui ont eu lieu au moment des vacances scolaires de Noël, février et en mai au Centre Régional Technique à St Sébastien sur Loire.

L'opération Fémi-plage à St Brévin a rencontré un vif succès. L'encadrement médical a été assuré sans difficultés.

Une remarque cependant, à l'avenir, il faudra s'assurer que les participantes non licenciées présentent un certificat de non contre indication à la pratique du sport datant de quelques mois au maximum, ceci pour des raisons médico-légales.

Les examens de non contre indication à la pratique de l'arbitrage n'ont pas posé de problème particulier à la réserve près que les dossiers remplis par les médecins traitant sont parfois incomplets et ne peuvent être validés qu'après contact avec le médecin examinateur et complément d'examen le plus souvent. Ceci représente de nombreuses communications téléphoniques pour les membres de la commission supervisant les dossiers.

En revanche, les dossiers remplis par les médecins fédéraux n'appellent pas de commentaires.

La commission médicale a parfois connu des difficultés pour rassembler un nombre suffisant de membres lors de réunions programmées. Un remaniement de la liste des médecins fédéraux a été engagé afin de ne retenir que les membres suffisamment assidus pour que les tâches soient réparties équitablement.

Les perspectives de l'an prochain, hormis les tâches habituelles de la commission sont peut-être de présenter à nouveau avec un public plus large le module de Prévention.

5.17. Commission Appel de Discipline

Président : Alain Martin

CDAD : Suivi des dossiers Appels Discipline

INDICATEUR N° 17

Indice 2

Date 20/06/2006

Saisons	Recevable		Non recevable		changement verdict 1ère instance	TOTAL	% recevables	% modification verdict	
	District	Ligue	District	Ligue					
1998/1999	2		0		0	2	100,00%	0,00%	
1999/2000	10		5		2	15	66,67%	20,00%	
2000/2001	2		0		0	2	100,00%	0,00%	
2001/2002	4		0		0	4	100,00%	0,00%	
2002/2003	6		0		0	6	100,00%	0,00%	
2003/2004	12		0		2	12	100,00%	16,67%	
2004/2005	7		0		2	7	100,00%	28,57%	
2005/2006	0	2	0	0	1	2	100,00%	50,00%	
sur les 2 dernières saisons	écart	-7	2	0	0	-1	-5		
	%	-100,00%				-50,00%	-71,43%		

La C.D.A.D. a pour mission de prendre en compte en 2^{ème} instance les appels des clubs concernant les décisions de la Commission Départementale de Discipline (1^{ère} instance), de s'assurer que cette commission a fait une bonne application des règles en vigueur en référence des éléments du dossier.

La C.D.A.D. a aussi un rôle d'information envers les clubs désirant faire appel, pour ne pas les pénaliser, si aucun élément nouveau n'est apporté.

Pour cette saison, la C.D.A.D. a enregistré et jugé recevables 2 appels (dont 1 traité le 10 juillet 2006). Les jugements, après analyse du dossier et audition des personnes concernées, ont été prononcés dans le respect des statuts et règlements.

La commission rappelle la nécessité aux personnes convoquées d'assurer leur présence pour un bon fonctionnement de celle-ci.

5.18. Commission Appel

Président : Michel Valin

CDAP : Suivi des dossiers Appels							INDICATEUR N° 16 Indice 2 Date 20/06/2006	
Saisons	Recevable		Non recevable		changement verdict 1ère instance	TOTAL	% recevables	% modification verdict
	District	Ligue	District	Ligue				
1996/1997	2		0		1	2	100,0%	50,0%
1997/1998	2		0		0	2	100,0%	0,0%
1998/1999	7		0		0	7	100,0%	0,0%
1999/2000	5		2		0	7	71,4%	0,0%
2000/2001	5		0		0	5	100,0%	0,0%
2001/2002	4		0		0	4	100,0%	0,0%
2002/2003	2		1		0	3	66,7%	0,0%
2003/2004	5		0		1	5	100,0%	20,0%
2004/2005	1		0		0	1	100,0%	0,0%
2005/2006	0	1	1	0	0	2	50,0%	0,0%
sur les 2 dernières saisons	écart	-1	1	1	0	0	1	
	%	-100,0%					100,0%	

La Commission Départementale d'Appel est chargée d'examiner en 2^{ème} instance les appels à l'encontre des décisions jugées par les commissions départementales du District à l'exception des décisions de la commission départementale de Discipline.

Pour être examinée, une demande d'appel doit répondre aux articles 148,149 et 150 – chapitre 5 - des règlements de la LAF.

Concernant la saison 2005/2006, la commission a reçu 3 demandes d'appel de décisions jugées recevables.

A l'examen de ces dossiers, la Commission a confirmé deux décisions prises en première instance par la Commission Départementale Sportive et infirmé la troisième décision.

Le rôle de cette commission de nature juridique consiste à examiner les décisions prises en conformité avec les règlements FFF et LAF par les commissions compétentes et à analyser les pièces au dossier et les éléments nouveaux (témoignages, courriers....) qui peuvent apporter un nouvel éclairage du dossier traité. Faute d'éléments nouveaux fiables, la commission ne peut que confirmer les décisions prises en première instance d'où la nécessité pour les clubs de bien étudier et préparer leur dossier d'appel.

5.19. Conseil d'Ethique

Nombre de dossier traités : 6

Rappel à l'ordre : 4

Déferé vers commission District : 1

Déferé vers commission Ligue : 1

Préconisation pour saison future :

Renforcer l'effectif du Conseil

Prendre en compte le nouveau code disciplinaire

Conclusion

Ce rapport moral rend compte, le plus fidèlement possible, des activités du District de Loire-Atlantique et du travail accompli par les différentes commissions au cours de cette saison 2005/2006.

Le Président, les membres du Conseil, les Pilotes de Processus et les membres des Commissions travaillent avec sérieux pour et dans l'intérêt des clubs, restent à leur écoute et apportent si nécessaire soutien et conseils aux clubs demandeurs.

Que tous les dirigeants et dirigeantes, joueurs et joueuses, éducateurs et éducatrices, arbitres soient remerciés pour leur activité permanente qui est rendue souvent bien difficile par l'environnement que l'on connaît.

Je ne saurais oublier Christophe Coursimault, notre Educateur Technique Départemental qui anime avec passion les actions techniques et sait se rendre disponible pour un meilleur service au club, ainsi que tout le Personnel Administratif qui s'acquitte avec compétence de sa mission.

On ne peut conclure enfin sans adresser l'expression de notre profonde gratitude à nos fidèles partenaires, le Crédit Agricole Loire-Atlantique - Vendée et Casal Sports, au Conseil Général de Loire-Atlantique, ainsi qu'aux sociétés qui nous soutiennent dans la réalisation de nos calendriers et l'organisation de nos grands rendez-vous.

Merci à tous et...

VIVE LE FOOT ! ...

Le Secrétaire Général,

Georges Jonny